

Rapport public Parcoursup session 2026

Université Clermont Auvergne - Double licence - Mathématiques / Informatique -

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Clermont Auvergne - Double licence - Mathématiques / Informatique - (47147)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Double licence - Mathématiques / Informatique - (47147)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	496	256	256	21

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Double licence - Mathématiques / Informatique - (47147)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	87	49	49	7	33,3 %
			Masculin	409	207	207	14	66,7 %
			Total	496	256	256	21	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Double licence - Mathématiques / Informatique - (47147)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	11	0	0	0	0 %
				Sans mention	98	9	9	0	0 %
				AB	151	72	72	12	57,1 %
				B	117	100	100	7	33,3 %
				TB	69	68	68	2	9,5 %
				TBF	7	7	7	0	0 %
				Total	453	256	256	21	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	9	0	0	0	
				AB	6	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	16	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	3	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	0	0	0	
				AB	8	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				TB	4	0	0	0	
				Total	18	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Double licence - Mathématiques / Informatique - (47147)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	347	219	219	16	76,2 %
			En réorientation	90	37	37	5	23,8 %
			Non scolarisés	30	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	27	0	0	0	0 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	496	256	256	21	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Double licence - Mathématiques / Informatique - (47147)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	178	113	113	6
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	170	116	116	10
			Autres doublettes	61	26	26	5
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Double licence - Mathématiques / Informatique - (47147)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	43,5 %	44,3 %	44,3 %	28,6 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	41,6 %	45,5 %	45,5 %	47,6 %
		Autres doublettes	14,9 %	10,2 %	10,2 %	23,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Prioritairement les notes de mathématiques ainsi que des autres disciplines scientifiques lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir Appréciations des bulletins de notes disponibles	Complémentaire
	Expression écrite et qualités rédactionnelles	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Complémentaire
	Raisonnement logique et scientifique	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie Capacité à s'investir Implication	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Fiche Avenir	Complémentaire
	Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet	Scolarité Lettre de motivation Activités et centres d'intérêt	Important
	Motivation et connaissance de la formation	Lettre de motivation Activités et centres d'intérêt	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, étudiant...	Activités et centres d'intérêt Lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Niveau en mathématiques insuffisant.

Scolarité antérieure insuffisamment scientifique, ou en inadéquation avec la formation.

Lettre de motivation inadaptée ou montrant une méconnaissance de la formation.

Dossier incomplet.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation est sélective.

La Commission d'Examen des Vœux a ordonné les candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcourSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

Signature :

Président de l'établissement Université Clermont
Auvergne,
Mathias BERNARD